...ge par Dubois.

B.xxiv. Rec

53050

ÉLOGE DE M. RÉCAMIER,

Par M. FRÉD. DUBOIS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine.

MESSIEURS,

Ce n'est jamais sans émotion ni sans trouble qu'à chacune de nos solennités je me vois appelé à l'honneur de porter la parole devant vous; mais si je ne puis me défendre de cette inquiétude alors même que j'ai à vous parler d'un de ces laborieux, de ces sages praticiens qui, après s'être soumis à de longues études et s'être fortifiés par de continuelles et attentives observations, se sont élevés dans les hautes régions de la science pour y trouver une gloire modeste, mais incontestée, de combien de difficultés et d'écueils ne dois-je pas me trouver environné, aujourd'hui que j'ai à vous entretenir d'un de ces rares génies qui, pour accomplir des choses tantôt grandes et tantôt étranges, ne s'inspirent que d'eux-mêmes, apôtres de vérités et quelquefois d'erreurs, qui semblent obéir à de puissants et mystérieux instincts, et arrivent ainsi à une gloire qui reste éblouissante pour quelques-uns, mais qui, pour d'autres, demeure incertaine, obscure et contestable!

Déjà peut-être vous avez compris, messieurs, que c'est de M. Récamier que je veux vous parler, de cet esprit supérieur et inégal qui, pendant près d'un demi-siècle, sembla prendre à tâche d'étonner et de déconcerter ses contemporains par l'élévation et l'instabilité de ses théories, par l'éclat et le désordre de sa parole, par la singularité et l'audace de ses médications.

M. Récamier a laissé parmi nous des traces trop profondes et trop personnelles pour que son nom puisse tomber dans l'oubli; il a droit au tribut de louanges qu'exige toute grande célébrité. Je vais donc rappeler quels ont été les fondements de la sienne; je dirai par quelles vues soudaines et lumineuses, par quels savants et ingénieux procédés, se révélait en lui cet heureux don du ciel qu'on appelle *invention*; je montrerai quelle

était la prodigieuse, l'inépuisable fécondité de son esprit; mais en même temps je ne pourrai me dispenser de parler de cette *imagination* ardente et fougueuse, qui trop souvent dominait ce grand praticien et le poussait à d'inexprimables hardiesses.

Plus que personne, peut-être, j'aimais et j'admirais ce rare assemblage de brillantes facultés, mais je ne puis oublier qu'ici je parle au nom d'un grand corps, gardien des saines doctrines, et qu'avant tout je dois maintenir les droits de la vérité, de la raison et de la science bien comprise.

M. Récamier, je le dis dès à présent, a été un homme *excessif;* je me hâte d'ajouter qui ne l'a été que dans le bien, ou du moins dans ce qu'il croyait être le bien : de sorte que s'il m'arrive d'avoir à déplorer quelques égarements, je pourrai toujours louer du moins la pureté et l'excellence de ses intentions ; aussi, messieurs, ai-je la conviction que rien de ce qui sortira de ma bouche ne pourra blesser les sentiments de ceux qui ont conservé pour la mémoire de M. Récamier une pieuse estime et une juste vénération.

Né à Cressin, petite commune située près de Bellay, dans le département de l'Ain, le 6 novembre 1774, Joseph-Claude-Anthelme Récamier appartenait à l'une de ces familles qui sont l'honneur et l'orgueil d'une province.

Son père était un notaire d'un esprit distingué, d'un profond savoir et d'une haute probité.

Son grand père, le docteur Grossi, proto-médecin des rois de Sardaigne Victor-Amédée et Charles-Emmanuel, s'était fait en son temps une vaste réputation par l'étendue de ses connaissances et les succès de sa pratique.

L'église avait eu ses représentants dans cette famille ; c'est un oncle paternel du futur médecin, l'abbé Récamier, curé de Villebois, qui fut son premier précepteur.

L'esprit et la beauté devaient aussi se mettre de cette parenté, comme pour en rehausser l'éclat: on sait que le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*, Brillat-Savarin, appartenait à la famille de M. Récamier, et que plus tard une alliance y fit entrer cette belle personne qui, dans sa retraite de l'Abbaye aux Bois, était restée pour ses nombreux amis comm

un type de grâce et de distinction, un symbole d'inaltérable douceur et d'inépuisable bonté.

Mais déjà j'aurais dû dire que c'est à sa mère que M. Récamier donnait la première place dans ses souvenirs d'enfance ; c'est sur ses genoux qu'il apprit à lire, et comme c'était une femme d'une grande piété, elle ne s'était point bornée à cultiver ce jeune esprit, elle avait aussi parlé à son cœur et jeté dans son âme les premières semences de ces sentiments religieux si vifs et si profonds qui ont marqué toute sa vie.

Des bras de cette tendre mère, le jeune Récamier avait passé sous la direction du respectable ecclésiastique dont nous venons de parler et qu'on aurait pu appeler le Fénelon de la famille ; puis on l'avait envoyé au collége des Joséphistes, à Bellay. Les études y étaient fortes et bien dirigées : la bourgeoisie du Bugey et de la Bresse y envoyait presque tous ses enfants. Anthelme Récamier s'y lia d'une étroite amitié avec Anthelme Richerand, fils comme lui d'un notaire du pays, et qu'on citait parmi les élèves les plus distingués.

Richerand était de cinq ans plus jeune que Récamier. Celui-ci se montrait plus soumis et plus docile, grâce sans doute aux salutaires enseignements de sa jeunesse; Richerand, doué d'une merveilleuse facilité, avait plus de goût pour les lettres et donnait plus d'élégance à ses compositions. Ces deux jeunes gens devaient se retrouver plus tard à Paris.

En 1792, M. Récamier quitta le collége de Bellay. Il rentrait dans sa famille avec une foi religieuse plus vive encore peut-être et plus ardente qu'aux jours de son enfance. Quand vint le moment de choisir une profession, comme il n'était guidé que par le désir d'être utile à ses semblables, il se décida pour l'art de guérir, et obtint de ses parents la permission d'aller faire de premières études à l'hôpital de Bellay, sous un chirurgien estimé nommé M. Gonet, puis à l'hôpital de Bourg.

Je viens de dire qu'au collége de Bellay le jeune Récamier avait rencontré le futur auteur des *Éléments de physiologie*; à l'hôpital de Bourg il va trouver parmi ses condisciples un timide et gracieux jeune homme, qui devait être une des gloires de la France, Xavier Bichat, à peine âgé de vingt et un ans.

On était alors en pleine révolution. Bichat dut se rendre à Lyon pour y suivre les leçons de Marc-Antoine Petit, en qualité d'élève de l'Hôtel-

Dieu ; Récamier, atteint par la réquisition, se fit attacher au service de santé de l'armée des Alpes, comme chirurgien auxiliaire de troisième classe. Son corps d'armée devait garder la frontière et repousser les Piémontais ; mais la ville de Lyon s'étant mise en pleine révolte contre la Convention, sa division, commandée par le représentant Dubois-Crancé, fut dirigée sur la ville rebelle pour en faire le siége.

Notre jeune chirurgien se trouva ainsi dans les rangs des soldats républicains, pendant que Bichat, enfermé dans la ville, prêtait les secours de son art aux malheureux assiégés.

Mais après la reddition de la place, M. Récamier, pour ne pas être témoin des atroces vengeances que Collot-d'Herbois et Fouché allaient exercer contre ses infortunés habitants, se hâta de quitter sa division pour aller au port de Toulon prendre du service dans la marine militaire.

Cette nouvelle carrière semblait convenir de tout point à M. Récamier ; il n'était point de ceux qui avaient pris les armes pour la cause de la liberté politique ou de l'égalité civile, mais il voulait l'indépendance de son pays, et il se sentait heureux d'échapper à la guerre civile, pour aller au-devant des ennemis de la France : son âme patriotique en était exaltée.

C'était par la voie du concours que les jeunes chirurgiens obtenaient de l'avancement dans l'armée de mer ; après quelques mois passés dans l'hôpital de Toulon, un concours s'étant ouvert, M. Récamier se mit sur les rangs, et fut nommé premier aide-major à bord du *Ça ira*, vaisseau de 80 canons.

Il semble que la mer avec son rude métier était une école par laquelle devaient passer presque tous les hommes d'avenir ; c'est à la même époque et de la même manière que les deux plus grandes illustrations de la médecine et de la chirurgie militaires devaient commencer leur glorieuse carrière.

Larrey, à peine âgé de vingt et un ans, venait d'être admis à l'hôpital de Brest, et quelques mois de service après, il s'embarquait en qualité de chirurgien-major à bord de la frégate *la Vigilante*. Broussais passe également quelques mois dans ce même hôpital de Brest, puis il monte à bord de la corvette *l'Hirondelle*, en qualité de chirurgien de seconde classe. C'était sur l'Océan qu'ils allaient naviguer ; M. Récamier, enfant des Alpes, allait faire ses premières campagnes sur la Méditerranée.

Les vaisseaux ennemis couvraient cette mer : une lettre que M. Récamier écrivait à son père en date du 23 vendémiaire an IV fait connaître que le *Ça ira*, à peine sorti du port de Toulon, fut attaqué par cinq bâtiments, le chirurgien-major fut tué au milieu du combat. M. Récamier recevait à fond de cale les blessés, qui, dit-il, descendaient par vingtaines et qui bientôt furent au nombre de trois cents ! C'était un spectacle affreux, ajoute le jeune chirurgien ; mais ce qui nous consolait, c'était de voir l'état dans lequel nous avions mis l'escadre de nos ennemis. On était près du golfe de Spezzia, la masse des blessés fut mise à terre. M. Récamier, retenu prisonnier, dut rester avec eux et remplir les fonctions de chirurgien-major ; transporté ensuite à Olmeta, en Corse, il y organisa tout un service de santé. Une grave épidémie s'était déclarée parmi les prisonniers, lui-même était tombé sérieusement malade ; à peine convalescent, on le vit reprendre son service : jeune, plein de zèle, secourable comme il l'a toujours été, on venait de toutes parts le consulter. Quelques paroisses s'étaient même réunies et avaient offert de lui assurer un traitement fixe s'il voulait s'établir dans le pays ; mais M. Récamier avait d'autres devoirs à remplir, il se devait à sa famille et il songeait à la science. Témoin d'une épidémie meurtrière, il avait recueilli de nombreuses observations, et bientôt après, ayant été échangé contre un chirurgien-major anglais, il soumit son travail au jugement du conseil de salubrité navale de Toulon. Ses services venaient de le faire passer de la troisième classe dans la seconde ; mais quatre années s'étaient écoulées depuis son départ, il savait que la santé de son père était gravement altérée, cette circonstance le décida à quitter définitivement le service, et en juillet 1796 il revoyait ses chères montagnes.

M. Récamier ne passa guère plus d'une année chez ses parents. Les écoles de santé instituées par décret de la Convention à la date du 14 frimaire an III avaient acquis une grande célébrité ; celle de Paris jetait le plus vif éclat, M. Récamier alla s'asseoir sur ses bancs et suivre les leçons de ses professeurs. L'enseignement y était distribué en douze cours à chacun desquels étaient attachés un professeur titulaire et un professeur adjoint. Le nombre des élèves était limité à 300, désignés sous le nom d'*élèves de la patrie*, et divisés en trois classes : les *commençants*, les *commencés* et les *avancés*.

M. Récamier se fit inscrire au nombre des élèves vers la fin de

frimaire an VI. Il s'était tout d'abord placé au premier rang des avancés, et il avait remporté les deux premiers prix décernés en l'an VIII. Ses progrès étaient rapides ; avant la fin de cette même année, le 18 frimaire, il soutenait avec éclat une excellente thèse pour le doctorat; il est même à remarquer que ce premier travail sorti de sa plume était plein de connaissances pratiques et sobre d'explications : c'était l'œuvre d'un esprit qui savait encore se garder des vaines hypothèses et ne se laissait aller à aucun écart d'imagination.

Le mérite de M. Récamier comme praticien était déjà, du reste, si bien apprécié, que dès l'année de sa réception au doctorat, le 14 pluviôse an VIII, il avait été nommé médecin *suppléant* à l'Hôtel-Dieu. Peu de temps après, le 19 octobre 1803, un arrêté du conseil général des hospices lui conféra le titre de médecin *expectant*, en remplacement de M. Bourdier, nommé médecin ordinaire. Enfin, après un stage de trois ans, un nouvel arrêté du conseil, sanctionné par le ministre de l'intérieur, lui conféra le titre définitif de médecin *ordinaire* en remplacement de M. Danié, décédé.

C'était à cette époque une très grande position que celle de chef d'un service médical à l'Hôtel-Dieu de Paris. M. Récamier l'a occupé pendant une période de quarante années, c'est-à-dire, du 10 décembre 1806 au 1er janvier 1846, époque à laquelle il fut autorisé à prendre sa retraite, en conservant le titre de médecin *honoraire* de l'Hôtel-Dieu.

C'est donc sur ce grand théâtre que nous allons avoir maintenant à suivre M. Récamier; c'est là véritablement que se sont passés les événements de sa vie médicale. Laissant donc de côté les anecdotes relatives à sa personne, nous allons le montrer aux prises avec les doctrines qui successivement ont régné dans l'école de Paris. Nous dirons quelles étaient ces doctrines, quel compte M. Récamier en a tenu, jusqu'à quel point il les a admises ou rejetées; comment enfin il s'est comporté en face de ces grands mouvements scientifiques.

M. Récamier ne s'est pas montré dès les premiers jours, ni même dès les premières années, avec cette vive originalité, cette puissance d'action et ces prodigieuses facultés que nous l'avons vu ensuite déployer; mais déjà il voulait être un grand *guérisseur*, déjà il avait cette foi dans son art qui devait plus tard lui acquérir une si grande réputation: or l'école de Paris, dans ces premières années, professait une doctrine qui

ne devait nullement s'accorder avec les idées du jeune médecin de l'Hôtel-Dieu.

On sait que presque tous les professeurs de l'école de santé avaient été choisis et institués par Fourcroy. C'était la grande époque des sciences physiques et naturelles : les savants régnaient dans les assemblées politiques et dans les écoles, les philosophes s'étaient rangés sous leur bannière ; comme eux ils ne voulurent plus reconnaître qu'une seule méthode, l'analyse, et comme eux ils proscrivaient la synthèse ; les médecins, de leur côté, n'avaient d'autres prétentions que celles de faire rentrer les sciences médicales dans l'ordre des sciences naturelles.

Le programme imposé officiellement à l'école de santé de Paris est un document à citer : ce programme embrassait toutes les parties de l'enseignement, il en déterminait les limites et en indiquait l'esprit. Ainsi, pour le cours de clinique médicale ou de médecine proprement dite, il rappelait au professeur que, dans ses leçons, « il devait d'abord *diviser* les maladies en un certain nombre de *classes ;* puis qu'après avoir établi les caractères de chaque *classe* de maladies et de ses principales divisions, il devait répéter le même examen sur les *genres* et sur les *espèces ;* et ce n'est qu'après avoir ainsi présenté l'*histoire naturelle* de chaque maladie, ajoutait le programme, que le professeur pourrait se mettre à considérer les *changements* que les remèdes peuvent apporter dans la marche des maladies. »

On voit qu'il était impossible de se placer dans des conditions de plus parfait désintéressement ; seulement le professeur n'était plus un médecin : c'était un curieux, un naturaliste dont la première et la plus importante affaire était de *définir* et de *diviser* les maladies en classes, en genres et en espèces, sauf à établir des *variétés* si cela était nécessaire, puis subsidiairement, et pour agrandir le champ de ses observations, il pouvait se mettre à administrer ce qu'on est convenu d'appeler des remèdes, non pas précisément pour obtenir la guérison des malades, mais, suivant les expressions du programme, pour voir quels *changements* pourraient survenir dans la marche des maladies !

Voilà quel esprit présidait à l'enseignement de la médecine dans l'école de Paris, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci ; aussi avait-on trouvé toute naturelle et fort simple la réponse faite par

le célèbre auteur de la *Nosographie philosophique* à l'étrange prétention de Pitcairn, qui, un peu plus soucieux de la santé des hommes, s'était avisé de poser à la médecine contemporaine le problème suivant : *Une maladie étant donnée, trouver le remède.* Pinel, on le sait, s'étonnait qu'un problème aussi secondaire, aussi peu important, eût pu séduire jusqu'à Fontenelle ; pour lui, il trouvait la question, sinon tout à fait déraisonnable, du moins prématurée, et il ajoutait qu'il fallait lui substituer le problème suivant : *Une maladie étant donnée, trouver sa place dans un cadre nosologique.*

Heureusement, messieurs, tout cela se passait entre nous et n'est point sorti de nos écoles ! le monde railleur n'en a rien su. Heureusement, dis-je ; qui sait ? quelque Aristophane de l'époque se serait peut-être cru en droit de reprendre l'insidieuse question de Molière ! « Mais les médecins ne savent donc rien, à votre compte ? » Et cela pour répondre avec une légère variante : « Si fait, mon frère, ils savent, pour » la plupart, de belles humanités, savent parler en grec et en latin, » définir et *diviser* les maladies, mais, pour ce qui est de les guérir, » c'est..... chose pour eux prématurée ! »

Diviser et classer les maladies, telle était donc l'unique pensée de l'école de Paris, à cette première époque de la pratique de M. Récamier dans les hôpitaux ; or on comprend que, tourmenté comme il l'était par un besoin continuel d'action et par le désir de soulager ses malades, il n'aurait jamais pu se résoudre à considérer des êtres souffrants avec la curiosité impassible du botaniste ou du zoologiste. Son compatriote Bichat avait défini la vie : *l'ensemble des phénomènes qui résistent à la mort ;* lui semblait considérer la maladie comme une des scènes de ce drame où la vie a pour un moment le dessous, et où le médecin a pour unique office de prêter aide et assistance au malade. C'était, à ses yeux, comme un duel imprévu et fatal, dans lequel intervient l'homme de l'art, non comme un témoin impassible réduit au rôle d'observateur, mais comme un noble et courageux soutenant, qui, pour sa part, tient tête à l'ennemi et avec d'autant plus de succès que la science a dû l'armer de toutes pièces.

Mais, sur ce terrain difficile, obscur et glissant, de quelle prudence, de quelle circonspection ne doit pas user le médecin, s'il ne veut pas que son intervention devienne plus nuisible qu'utile à ses malades !

M. Récamier, confiant dans son art, fertile en expédients, plein de ressources, n'était jamais pris au dépourvu : il était près de ses malades comme cette fidèle et dernière espérance qui, d'une main, soutient ces infortunés au moment où ils descendent dans le tombeau, et qui, de l'autre, fait briller à leurs yeux sa lampe consolatrice. Mais déjà peut-être avait-il trop de goût pour cette médecine active, et pour ainsi dire militante, que l'on a nommée de nos jours *médecine perturbatrice.*

Il semblait qu'une mission guerrière lui avait été dévolue ; les salles de l'Hôtel-Dieu étaient devenues pour lui comme un vaste champ de bataille : c'était, à l'entendre, des combats journaliers qu'il avait à soutenir, combats qui avaient leurs alternatives de craintes et d'espérances, de succès et de revers. S'était-il épris de quelque remède nouveau, d'un de ces agents qu'il appelait *héroïques,* chaque malade en avait une dose, et cela bon gré, mal gré, d'un bout de la salle à l'autre. Je demande pardon de l'expression, elle lui appartient, c'était ce qu'il appelait faire feu sur toute la ligne !

Mais si le jeu réel des batailles est, de l'aveu de tout le monde, un jeu plein de hasards et de dangers, de combien de déceptions et de catastrophes ne peut pas être suivie cette autre stratégie qui se fait ainsi au lit des malades, c'est-à-dire dans une sphère à nous presque entièrement inconnue, et dont la pauvre humanité est encore, après tout, l'inévitable enjeu ?

N'est-ce point là ce que la plupart des praticiens finissent par reconnaître quand l'âge les a mûris ? Et ne reviennent-ils point presque tous à une sage expectation ? Mais M. Récamier ne se sentait nullement propre à ce rôle de Fabius ; son génie hasardeux et inventif lui faisait au contraire rechercher de préférence les maladies les plus graves et les plus opiniâtres comme pour lutter avec elles. L'agonie elle-même, suprême effort de la nature, n'arrêtait point cet esprit entreprenant ; tant qu'il restait un souffle de vie, il soutenait, c'étaient ses propres paroles, que la partie n'était pas encore perdue ! Et c'est alors qu'on le voyait recourir à cette médecine désespérée, à cette thérapeutique d'inspiration et de hasards qui lui faisait opposer la violence du remède à la violence du mal.

Mais je reviens aux doctrines qui se succédaient dans l'enseignement et dans la pratique de la médecine.

L'école de Paris, paisiblement gouvernée par Pinel, ne voyait rien au delà de son pentateuque médical ; les cinq grandes classes de maladies, bien groupées et bien définies, étaient pour elle comme le dernier mot de la science, lorsqu'un simple médecin militaire, laborieux praticien, longtemps confiné au fond du Frioul, dans le petit hôpital d'Udine, s'en vint porter le trouble dans nos écoles et y susciter une véritable révolution. C'était Broussais qui, après s'être timidement essayé dans un obscur amphithéâtre de la rue du Foin, osa élever autel contre autel, doctrine contre doctrine.

Celle qu'il préconisait n'était cependant rien moins que nouvelle ; professée dès la plus haute antiquité, sous le nom de *méthodisme*, par Thémison de Laodicée, Thessalus de Tralles et Soranus d'Éphèse, clairement exposée dans les écrits de Cœlius Aurelianus, elle avait été reprise en des temps plus rapprochés de nous, par Baglivi, Frédéric Hoffmann, et Brown.

Broussais lui donna le nom de *doctrine physiologique;* mais c'était bien ce dualisme qu'on voit revenir d'âge en âge dans l'histoire de la médecine, ce système tellement simplifié qu'il n'y a plus que deux sortes de maladies et deux sortes de remèdes : des maladies par excès de ton ou de forces, des maladies par défaut de ton ou par faiblesse ; des remèdes réputés débilitants; et des remèdes dits fortifiants.

Restait toutefois une difficulté, un grave sujet de dissidence qui, se reproduisant à chaque époque, plaçait les adeptes dans deux camps opposés : je veux parler de la proportion dans laquelle se trouvent les malades qu'il faut affaiblir, eu égard à ceux qu'il faut fortifier, et *vice versâ*. C'est là qu'était le schisme : les uns prétendant, avec Brown, qu'il faut presque toujours fortifier; les autres soutenant, avec Broussais, qu'il faut presque toujours affaiblir. 97 fois sur 100, disait Broussais, il faut affaiblir les malades !

M. Récamier, on doit le prévoir, n'était nullement disposé à accepter les idées des prétendus novateurs; son imagination toujours en travail ne lui aurait jamais permis de s'emprisonner dans les limites d'un pareil système. C'était, on se le rappelle, une sorte de fanatisme : le nouvel enseignement avait pris la forme d'une ardente opposition, et le maître les allures d'un tribun; la jeunesse, séduite, l'entourait de ses sympathies, et M. Récamier eut à lutter contre ses propres élèves. Internes

et externes engageaient avec lui de vives discussions, M. Récamier s'y prêtait volontiers et souriait de leur engouement. Mais, d'un autre côté, ne semblait-il pas lui-même prendre plaisir à se perdre dans l'infinie variété de ses individualités morbides? Pour ne parler que des fièvres, qu'on voulait alors supprimer, ne l'avons-nous pas vu, non content des six ordres de Pinel, en imaginer qu'il appelait *biosiques* ou vitales, *pepsiques* ou saburrales, *névrosiques* ou nerveuses, et tant d'autres qui étaient loin de lui suffire, puisque, de son propre aveu, la médecine recommence non-seulement pour chaque homme qui l'étudie, mais encore à chaque malade qu'il est appelé à traiter?

On comprend qu'avec de pareilles doctrines, M. Récamier ne pouvait rien trouver de fixe et de stable dans la science, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer ses perpétuelles improvisations, ses étranges méthodes thérapeutiques et les bizarres méditations qu'on lui voyait prôner avec enthousiasme et presque aussitôt abandonner.

Sa lutte cependant avec les fougueux partisans de la doctrine physiologique ne fut point de longue durée. Ceux-ci, en appelant l'attention des praticiens sur l'état des organes, avaient fini par jeter quelques esprits dans un autre excès, celui de ne plus tenir compte des manifestations vitales dans le cours des maladies, et de s'attacher exclusivement à la recherche des lésions dites organiques. De là cette autre doctrine qui voulut aussi se donner comme nouvelle, et qui reçut le nom de *doctrine organique*. Elle différait du reste essentiellement de la doctrine physiologique. Celle-ci, en effet, avait toujours eu pour principe que dans l'étude des maladies il faut avant tout s'enquérir de la *nature* du mal, et secondairement de son *siége;* la doctrine organique soutenait au contraire qu'il faut d'abord se mettre à la recherche du *siége* et s'occuper ensuite de sa *nature*.

Dans la pratique, la différence était encore plus marquée entre les deux écoles. Rechercher la nature du mal, c'est remonter à ses causes; or la connaissance des causes conduit à celle du traitement : aussi les partisans de la doctrine physiologique avaient-ils la prétention d'être avant tout des praticiens, des guérisseurs. Les médecins, au contraire, qui avaient embrassé les principes de la doctrine organique, semblaient avoir repris le rôle de simples observateurs; et quelques-uns raisonnaient absolument comme l'avaient fait en d'autres temps les disciples de Pinel;

eux aussi trouvaient secondaire et prématuré le fameux problème de Pitcairn : *Une maladie étant donnée, trouver le remède*, et ils en avaient également un autre à lui substituer ; c'était celui-ci : *Une maladie étant donnée, déterminer pendant la vie ses vrais caractères anatomiques, et vérifier à l'ouverture du cadavre si l'on n'a pas commis d'erreur !*

De sorte que ces délibérations posthumes, ces consultations pour un malade qui mourut hier, n'auraient plus même eu pour objet de savoir ce qu'on aurait dû faire pour le guérir. C'est là, messieurs, ce qu'on a appelé l'*anatomisme* de l'école de Paris. Mais, hâtons-nous de dire que cette préoccupation n'a véritablement égaré qu'un petit nombre d'esprits : loin de faire de ses recherches et de toutes ses inspections nécroscopiques une stérile contemplation de la mort, l'école de Paris y a cherché de nouvelles lumières pour le salut des malades ; tous ses travaux attestent cette tendance pratique, et je suis heureux de montrer ici que M. Récamier, entré l'un des premiers dans cette voie féconde, en a donné les plus éclatants exemples.

Au lieu de se réfugier, en effet, comme tant d'autres, dans un vitalisme dédaigneux, incompréhensible et stationnaire, M. Récamier a prouvé, par les applications les plus nombreuses et les plus variées, combien sont importantes et fructueuses les recherches d'anatomie pathologique.

On me pardonnera d'entrer ici dans quelques détails. Et d'abord personne n'ignore que, dès 1806, M. Récamier avait perfectionné et rendu usuel un instrument qui permet à l'œil du médecin de pénétrer jusque dans la profondeur des organes et à la main du chirurgien d'y porter des secours inespérés. Mais ceci n'était qu'un simple moyen d'investigation ; on va voir comment M. Récamier s'y prenait pour reconnaître la nature du mal et pour en arrêter les progrès. Aucun des organes de l'économie n'échappait à ses recherches ; les dégénérescences du foie avaient particulièrement attiré son attention. On sait que parfois il se forme dans l'épaisseur de ce viscère des cavités remplies d'un liquide clair comme de l'eau de roche, que certains animalcules peuvent se développer dans ces poches ; mais comment attaquer une semblable maladie ? quel remède porter sur un mal de cette nature ? et par quelle voie l'atteindre ? M. Récamier, par une opération hardie, qu'il qualifiait de simple acupuncture, s'assurait d'abord de l'existence de ces kystes ou sacs accidentels ; il en mesurait l'étendue, il en appréciait la structure ;

puis, s'appuyant sur cette belle et lumineuse découverte des propriétés adhésives des inflammations, il ouvrait une large issue au liquide, il enflammait les parois du sac qui le contenait, il empêchait l'air d'y pénétrer, et il amenait ainsi une prompte et radicale guérison.

Mais dans le voisinage du foie, dans les profondeurs de l'abdomen, des inflammations sourdes, latentes et presque toujours méconnues, peuvent donner lieu à de vastes collections purulentes : c'est ce qu'on nomme des *abcès* profonds du ventre ; ici encore, par de savantes explorations, M. Récamier remonte à la source du mal, il en éclaire le diagnostic et en fixe le véritable traitement.

Si maintenant nous passons dans la double cavité qui constitue la poitrine, nous y trouvons encore tout un ordre de lésions dont M. Récamier s'est occupé avec le plus grand succès : je veux parler de ces épanchements qui peuvent se former dans les parties les plus déclives, et que la nature est impuissante à résorber. Il faut encore ici, par une ouverture artificielle, donner issue au liquide, c'est l'opération qu'on appelle *empyème ;* mais de combien de dangers n'est-elle pas entourée ? Si l'air pénètre dans ces cavités, la mort du malade n'en est que plus certaine, et cet air est aspiré par les propres mouvements de la poitrine. M. Récamier conjure encore ici tous les dangers ; associant en quelque sorte les manœuvres du physicien à celles du chirurgien, c'est sous l'eau qu'il pratique son ouverture ; puis, donnant à la poitrine le temps de s'affaisser et de revenir sur elle-même, il amène peu à peu l'effacement des cavités anormales, et les poumons ne se dilatent plus que pour recevoir l'air qui doit les vivifier.

Voilà certainement de beaux travaux, d'heureux résultats ; mais, nous l'avons déjà dit, à côté de vues droites et saines, d'expériences hardies, mais permises, il faut nous attendre à trouver les inspirations les plus étranges et les pratiques les plus hasardées.

Qui ne se rappelle les vaines tentatives, et, il faut le dire, les longues illusions de M. Récamier au sujet d'un mal resté pour lui, comme pour tout le monde, incompréhensible dans ses causes, incoercible dans ses envahissements, indomptable dans ses récidives, le cancer ? Ici du moins M. Récamier attendait tout d'une lente et inoffensive compression. Mais que dire de ce qu'il appelait lui-même ses derniers arguments ? Que dire de tant d'opérations que nul n'aurait osé entreprendre, ni même ima-

giner, et qui montraient qu'en chirurgie M. Récamier était un *oseur*, aussi bien qu'en médecine?

Je sais que des succès inespérés, que des merveilles, si l'on veut, ont parfois couronné ces hardiesses; mais, pour ma part, je l'avoue, je ne pouvais me défendre d'un certain effroi, quand je voyais cette main inexorable s'armer de pinces, de crochets, de curettes, et pénétrer dans la profondeur des entrailles, pour y exercer des dilatations forcées, des énucléations, des raclures, et jusqu'à d'effrayantes extirpations d'organes. Comme pour prouver qu'il était bien de ces médecins dont saint Chrysostôme a dit, qu'ils enfonçaient les bras jusqu'au coude dans les plaies saignantes pour les guérir!

Mais je m'aperçois, messieurs, que je n'ai encore considéré dans M. Récamier que le grand et hardi praticien, il est temps de parler du professeur à la Faculté de médecine de Paris et au collége de France.

M. Récamier, membre de l'Académie de médecine depuis sa fondation, médecin de l'Hôtel-Dieu depuis le commencement du siècle, avait une réputation déjà considérable, quand la mort de Corvisart, survenue en septembre 1821, laissa vacante à la Faculté de médecine la chaire de *Clinique médicale*. M. Récamier se mit au nombre des aspirants, mais une permutation ayant eu lieu, ce fut M. Fouquier qui passa à cette place, laissant vacante celle dite *de perfectionnement*. M. Récamier n'en persista pas moins dans sa candidature; ses compétiteurs étaient nombreux, MM. Husson et Lherminier se trouvaient sur les rangs. En décembre, la Faculté fit sa présentation, deux candidats seulement furent mis sur la liste; M. Récamier en première ligne, M. Husson en seconde. Le gouvernement approuva la nomination de M. Récamier, qui resta attaché à son service de l'Hôtel-Dieu.

Cette chaire de clinique de perfectionnement avait été dans l'origine occupée par Cabanis.

Le programme en était vague, indéterminé; le célèbre auteur des *Rapports du physique et du moral de l'homme* y avait exposé les doctrines d'Hippocrate et de Galien. Le professeur pouvait à son gré y disserter sur les maladies les plus rares et les plus obscures, il pouvait s'y livrer à toutes sortes d'essais thérapeutiques; c'était donc une chaire créée, en quelque sorte, tout exprès pour M. Récamier. Mais pour qu'un enseignement, même exceptionnel, ait quelque succès, pour qu'il se soutienne

dans une école d'application, comme l'est une faculté de médecine, il faut que cet enseignement reste essentiellement élémentaire et didactique ; il faut que le professeur tienne compte des connaissances acquises, qu'il expose avant tout l'état de la science : or ce sont là des conditions auxquelles M. Récamier n'a jamais pu se soumettre.

Ses leçons étaient une suite d'improvisations sur toutes sortes de sujets. Des idées tumultueuses, nées, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, dominaient sans cesse son esprit et précipitaient sa parole ; sa diction était vive, ardente, toujours colorée et comme frémissante ; il semblait qu'on pouvait puiser à pleines mains dans cette nature si riche, si exubérante, mais bientôt on reconnaissait que cette belle intelligence se perdait presque toujours en distinctions et en subtilités insaisissables. A plusieurs reprises on a essayé de rédiger les leçons de M. Récamier, de leur donner quelque chose de fixe et de durable ; c'était tenter l'impossible : ses admirateurs les plus dévoués, ses interprètes les plus fidèles, n'ont pu rien reproduire de ces brillantes allocutions, qui d'ailleurs n'allaient jamais au delà d'un petit nombre de séances.

Mais ce n'est point tout. Comme dans les facultés les professeurs ne sont pas seulement chargés de dispenser l'enseignement, comme ils doivent encore en constater les résultats dans des actes probatoires, M. Récamier prenait part aux examens de l'école : or là, comme dans ses leçons, incapable de descendre aux notions élémentaires de la science, à ces principes reconnus de tous et qui doivent former la base de toute instruction médicale, M. Récamier posait des questions qui frappaient de stupeur les récipiendaires les plus instruits et qui auraient embarrassé ses propres collègues ; mais la bonté de son cœur et son extrême bienveillance finissaient bientôt par rassurer les candidats.

Je viens de dire, messieurs, que dans les facultés de médecine l'enseignement, pour être fructueux, doit rester didactique ; que si les professeurs veulent être utiles et suivis, ils ne doivent pas sortir des routes connues et fréquentées. Mais la France possède un établissement où le génie peut en quelque sorte se donner carrière, où toutes les idées peuvent se faire jour : je veux parler du *Collége de France*. Libre de tout programme et de tout contrôle, le Collége de France ne repousse aucune doctrine : là se sont fait entendre tour à tour d'opiniâtres

retardataires et de hardis novateurs. C'est Vidus Vidius qui y enseigne d'abord la chirurgie; puis c'est Sylvius qui vient y faire des démonstrations anatomiques, et qui, en haine de Vésale, y défend jusqu'aux erreurs de Galien. On y vit ensuite Riolan attaquer les belles découvertes de Harvey et de Pecquet; Guy Patin tonner contre l'antimoine; puis vinrent Astruc, Ferrein, Bouvart et tant d'autres, sans compter Bosquillon qui, dans des temps plus rapprochés de nous, y professait la langue grecque en même temps que la chirurgie latine à la Faculté.

C'est dans ce grand et libéral établissement qu'une place étant devenue vacante, en 1826, par le décès de Laënnec, une ordonnance royale institua M. Récamier professeur, sur la simple présentation du ministre de l'intérieur, et cela sans tenir compte, je dois le dire, d'une présentation régulièrement faite par le collége et par l'Académie des sciences.

C'est à peine s'il reste quelques traces de l'enseignement que fit M. Récamier au Collége de France de 1827 à 1830. Sauf quelques lignes perdues dans les notes de son *Traité du cancer*, il n'a rien écrit à ce sujet; ces quelques lignes ne peuvent donner qu'un faible aperçu du programme de ses leçons, et seulement en ce qui concerne les fonctions des sens dans leurs rapports avec l'entendement humain.

Une fois le tumulte des premières leçons apaisé, il ne lui restait qu'un petit groupe d'auditeurs qui ne s'étaient laissé effrayer ni par le désordre apparent de ses idées, ni par l'imprévu de ses digressions, émerveillés qu'ils étaient des éclairs de génie qui, de temps à autre, semblaient percer les nuages et les obscurités de cet enseignement.

Ici encore, M. Récamier, se plaçant sur un terrain à lui, eut à combattre des idées et des croyances qui répugnaient à ses principes.

Une grande révolution s'était accomplie, il est vrai, dans l'enseignement de la philosophie : des hommes éminents, au sein de l'université, avaient substitué aux doctrines de Locke, de Condillac, d'Helvétius et de Destutt de Tracy, les doctrines spiritualistes du XVIIe siècle. Cette rénovation était alors dans tout son éclat; mais l'opinion n'avait pas marché aussi vite parmi les médecins, la plupart en étaient encore aux doctrines que nous avait léguées le XVIIIe siècle. Pour eux, il n'y avait encore d'autre idéologie que celle qui avait pour point de départ les

phénomènes physiologiques, et bon nombre d'entre eux étaient encore disposés à admettre ce que Cabanis a textuellement écrit, à savoir : que le cerveau produit la pensée de même que l'estomac et les intestins opèrent la digestion, de même que le foie filtre la bile ! Pour d'autres, enfin, les questions de pure psychologie étaient des questions toutes spéculatives, proposées et agitées par des esprits rêveurs, et de leur nature essentiellement insolubles. On voit qu'au moment où M. Récamier se proposait d'aborder ces hautes questions, il avait à lutter, sinon contre le matérialisme, du moins contre le scepticisme le plus complet.

Son dessein était de faire à la fois des leçons de psychologie et de physiologie, ce qui montre déjà que M. Récamier n'était point de ceux qui, à l'exemple de M. Jouffroy, voulaient qu'on établît une ligne de démarcation infranchissable entre les études des philosophes et celles des médecins. Il maintenait l'existence distincte de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière; mais il trouvait une telle communauté d'action et de réaction entre ces deux termes, une telle intimité de relations, qu'à son sens leur histoire ne pouvait être séparée : il ne séparait donc pas les deux domaines qu'on avait voulu leur assigner.

Je pourrais me dispenser d'ajouter que si M. Récamier ramenait ainsi dans la compétence des médecins les faits de pure psychologie, c'est qu'il en reconnaissait l'existence et qu'il était disposé à leur faire la plus large part : tandis que si, à la même époque, M. Broussais niait aussi cette distinction de la psychologie et de la physiologie, c'est que des deux termes du dualisme cartésien il en supprimait un, l'âme; d'où il résultait que tout se réduisant pour lui à un corps, les médecins seuls devaient avoir la parole.

M. Récamier, au contraire, faisait tout dériver de cette étroite association de l'esprit et de la matière, de l'âme et du corps, qui constitue véritablement l'homme. Mais distinguait-il aussi, comme l'ont voulu quelques médecins, deux principes immatériels dans l'économie : l'un qui, sous le nom de principe vital, présiderait à toutes les fonctions organiques; l'autre qui, sous le nom d'âme, présiderait à tous les actes intellectuels. M. Récamier ne reconnaissait qu'un seul et même principe qui, suivant lui, donnerait naissance aux phénomènes physiolo-

giques et aux phénomènes psychologiques. D'où l'on voit qu'en cela il se rattachait à cette grande école de Stahl qui enseigne que le principe de l'âme est en même temps le principe de la vie, ou, en d'autres termes, que l'âme est indivisiblement le principe de la pensée et celui du sentiment, qu'elle est la maîtresse et la directrice du corps qu'elle habite.

M. Récamier n'était donc pas, en physiologie, un médecin simplement vitaliste ; il ne l'était point surtout à la manière d'Hippocrate ou de Galien. Hippocrate et Galien croyaient l'âme mortelle aussi bien que le corps ; leur πνεῦμα et leur ψυχὴ s'évaporaient au moment de la mort : opinion, du reste, que partageait presque toute l'antiquité, que Pline enseignait dans ses ouvrages, que Cicéron consignait dans ses livres, que César proclamait en plein sénat, que maintenait Sénèque le philosophe, et que Sénèque le tragique, s'il est distinct du premier, portait sur le théâtre. M. Récamier était donc un médecin essentiellement *spiritualiste*, mais il n'était pas exempt d'un certain mysticisme ; il admettait l'immatérialité et l'immortalité du principe de l'âme, mais il affectait de chercher ses définitions dans des images, dans des comparaisons plutôt étranges que justes. Tant que l'association de l'âme et du corps persiste, disait-il, les organes ne sont que les conducteurs ou les *supports* auxquels la lumière interne prête les couleurs de la vie, tout comme la lumière rayonnante extérieure prête aux différents corps des couleurs que ceux-ci perdent dans l'obscurité

Ainsi, ajoutait M. Récamier, un œil *voyant* cesse de voir, tantôt parce que des lésions physiques ont altéré son organisation, tantôt parce qu'il y a privation ou retrait de la lumière vitale; comme en physique un corps coloré devient noir, tantôt parce qu'il a éprouvé des altérations dans sa structure, et tantôt parce qu'il est privé de lumière. De sorte que pour lui l'âme humaine était comme un flambeau allumé par la main de Dieu et destiné à illuminer les organes ! Mais quelle était cette lumière interne, cette lampe mystérieuse qui entretient la vie? Quelle est sa nature, son essence? Est-ce le flambeau de Lucrèce qui passe de génération en génération, semblable à celui que les coureurs des Panathénées se transmettaient de main en main ?

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Ce ne pouvait être là ce qu'entendait M. Récamier : l'âme ainsi comprise n'eût plus été pour lui une force libre, simple, identique avec elle-même ; c'eût été, comme le veut le poëte latin, une lumière empruntée, vacillante et fugitive, qui, à l'heure de la mort, fumerait et s'éteindrait dans l'ombre :

Ceu fumus in altas aeris auras.

Fatale et désolante éclipse que Voltaire lui-même ne pouvait accepter, et qui lui inspira ces beaux vers adressés à Genouville :

Est-ce là ce rayon de l'essence suprême
Que l'on nous peint si lumineux !
Est-ce là cet esprit survivant à nous-même !
Il naît avec nos sens, croît, s'affaiblit comme eux !
Hélas ! périrait-il de même ?
Je ne sais, mais j'ose espérer
Que de la mort, du temps et des destins le maître,
Dieu, conserve pour lui le plus pur de notre être,
Et n'anéantit point ce qu'il daigne éclairer !

Mais ce rayon divin, est-il vrai, après tout, qu'il naisse avec nos sens, qu'il croisse et s'affaiblisse comme eux ? Question délicate, obscure, difficile, disait M. Récamier, et qui tombe néanmoins dans la compétence des médecins. Ici, ajoutait-il, commence la physiologie, et c'est à elle qu'il appartient de prendre en main cette noble cause, de réfuter cette éternelle objection du matérialisme, ce :

Prætereà gigni pariter cum corpore, et unà
Crescere sentimus pariterque senescere mentem.

La science bien comprise ne démontre-t-elle pas en effet que, loin d'être un produit de l'exercice des fonctions cérébrales, l'esprit est une force qui préside à l'arrangement primordial des organes, qui a le sentiment de leurs altérations et la conscience de leur inévitable destruction? Les plus grands médecins ne se sont-ils pas accordés à reconnaître que l'âme est une force libre, indépendante, indivisible et immortelle ? un principe conservateur, sensible et actif, qui intervient dans toutes nos opérations, qui agit sur tous les rouages de l'organisme ; qui semble, dans l'état de maladie, en apercevoir les moindres altérations ; qui, sous

le nom de nature médicatrice, s'attache à en prévenir comme à en réparer les ruines, et qui, par cela même, ne peut être entraîné dans la dissolution des éléments matériels de l'économie ?

Telles étaient les idées jetées comme de verve, et un peu au hasard, par M. Récamier. Heureux si, dans cet ordre de faits encore, il avait su mettre quelque borne à son imagination ! s'il avait pu se garder de tomber dans de nouveaux excès ! mais il n'était point dans la nature de ce puissant esprit de savoir s'arrêter. Après avoir longtemps médité sur les propriétés et les effets de ce qu'il appelait la lumière interne ou vitale, après avoir rêvé le rôle de Newton en physiologie, il conçut l'idée de faire une application de ce même système, non plus seulement à l'organisme humain, mais au monde extérieur, à l'univers tout entier ; et de là les hypothèses les plus étranges et les plus erronées sur les effets de la lumière solaire dans les espaces célestes.

Idées étranges, je le répète, qui ne pouvaient prendre de consistance que dans un esprit privé de tout contrôle. M. Récamier, en effet, devenu étranger au mouvement réel de la science, vivant comme au sein d'une petite église, au milieu d'amis fidèles et dévoués, mais trop timorés sans doute pour contester ses suppositions, pouvait croire qu'il est aussi facile de faire des révolutions dans les sciences physiques que dans les sciences médicales ; aussi n'avait-il pas hésité à soumettre son système au jugement de l'Académie des sciences. Mais je ne dois pas insister davantage sur des questions qui ne résultaient plus de son enseignement médical.

Les événements de 1830 avaient, depuis longtemps, mis fin au double professorat de M. Récamier : ayant refusé de prêter serment au gouvernement de juillet, il avait été déclaré démissionnaire de sa place de professeur au Collége de France et à la Faculté de médecine.

M. Récamier, comme praticien, ne perdit rien à ce changement de fortune : sa célébrité était acquise quand il fut promu à ces deux places ; il la conserva, si même il ne l'augmenta point après sa sortie de l'enseignement officiel.

Cette célébrité avait été un peu mêlée et confondue avec les passions politiques de l'époque, mais en la restreignant à ce qu'elle avait de scientifique et de médical, elle demeura considérable, pure et digne : M. Récamier resta ce qu'il avait été pendant de longues années, un

célèbre médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, un praticien éminent, et surtout un homme de bien.

N'étant plus retenu par les devoirs du professorat, il put se livrer plus que jamais à ses sentiments de profonde charité et d'inépuisable bienfaisance. Levé avant le jour, il était dès le matin dans son cabinet, prêt à répondre aux malades riches ou pauvres qui le faisaient demander, ou aux jeunes médecins qui voulaient conférer avec lui ; il allait ensuite à l'Hôtel-Dieu visiter les malades et faire de temps à autre quelques leçons de clinique médicale. Le reste de la journée était divisé en deux parties, l'une consacrée aux malades de la ville, l'autre aux consultations données dans son cabinet.

Dans la ville, c'était moins des visites journalières que des consultations avec des confrères pour des cas très obscurs ou d'une extrême gravité. M. Récamier ne se piquait pas d'une grande exactitude ; mais c'est qu'en véritable artiste, il oubliait le monde entier, quand il se trouvait en face de quelque belle rareté pathologique. Il s'était arrangé, du reste, pour ne point perdre un seul instant, prenant sans cesse des notes sur chacun de ses malades, et rédigeant ses observations jusque sur la voie publique. Il n'y a pas encore longtemps qu'on voyait circuler dans le noble faubourg un véhicule beaucoup plus remarquable par l'originalité de sa construction que par son élégance. En avant se tenait un sage cocher qui, placé à l'abri du vent et de la pluie, ne quittait jamais son siége et s'occupait de quelque lecture en attendant son maître à la porte des clients. Dans le corps même de la voiture était un vieillard qui paraissait supporter merveilleusement le poids des années ; il avait l'œil vif et bienveillant, presque toujours caché sous d'épais sourcils, le teint ardent et fortement coloré par un riche système sanguin, le front proéminent et sillonné de rides profondes, les mains croisées et appuyées sur la pomme de sa canne : c'était M. Récamier, en face duquel était ordinairement un jeune secrétaire, qui l'accompagnait dans ses visites. Celui-ci semblait attendre qu'il plût au maître de lui dicter quelques-unes de ses inspirations.

Chez M. Récamier l'affluence des malades était si grande, que plusieurs pièces pouvaient à peine les contenir. Un profond silence y régnait, on s'y tenait comme dans une sorte de recueillement à la fois scientifique et religieux. Il y avait encore là un jeune homme qui se

disait élève et secrétaire de M. Récamier ; il paraissait occupé de quelque rédaction médicale et donnait des renseignements, à voix basse, soit aux nouveaux arrivants, soit à ceux que fatiguait une trop longue attente.

Là, comme partout, il y avait des préférés, des privilégiés : tel arrivait directement dans le sanctuaire et pouvait immédiatement consulter l'oracle ; tel autre n'y pénétrait qu'après de longs détours, si même, après une attente de plusieurs heures, il n'était pas remis au lendemain. Je m'empresse de dire que ce n'était pas la fortune qui établissait ces différences ; les confrères étaient immédiatement reçus avec leurs clients, puis c'étaient parfois de pauvres prêtres, ou de bonnes et charitables sœurs qui, n'ayant rien à donner, passaient avant les autres.

L'intérêt personnel n'a jamais guidé M. Récamier, il était d'un rare désintéressement ; l'amour de son art et le désir de bien faire occupaient seuls son esprit. Une constitution robuste soutint pendant de longues années cette âme de feu ; on le voyait mettre au service de ses malades, non-seulement toutes ses facultés morales, mais jusqu'à ses forces physiques, quand il en était besoin.

Toujours plein de zèle, toujours agissant pendant sa longue carrière, sa santé n'avait jamais trahi ce cœur secourable, c'est à peine si dans sa belle et verte vieillesse il avait éprouvé quelques indispositions ; lui-même sentait que pour sortir de ce monde, il n'aurait point à passer par quelque grave maladie. « Vous ne me verrez pas malade, disait-il à ses amis, je serai frappé, et voilà tout. » Il mourut en effet comme un soldat sur la brèche, dans le plein exercice de toutes ses facultés.

Le 28 juin 1852, après avoir visité comme de coutume de nombreux malades dans la journée, après avoir reçu quelques amis dans la soirée, et s'être longuement entretenu avec son confrère et ami M. Cruveilhier, il fut pris tout à coup d'une mortelle suffocation, et succomba en quelques minutes à une foudroyante attaque d'apoplexie pulmonaire, ayant eu à peine le temps de s'écrier : « Ah ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Telle a été, messieurs, la fin d'un homme qu'on pourrait appeler extraordinaire. Ses talents, je l'ai montré, étaient incontestables et de premier ordre, mais l'usage qu'il en a fait n'a pas toujours été réglé par une sage et froide raison : on a dû voir que c'était une de ces natures ardentes

et généreuses qui ne peuvent ni se contenir, ni se modérer. Mais son caractère était au-dessus de tout éloge ; sa foi religieuse était restée profonde et éclairée, sa piété douce, tolérante et sincère ; elles réglaient toutes ses actions dans la vie privée et le soutenaient dans l'exercice de sa profession. Il savait que les lumières de la science sont distinctes de celles de la foi, et il se gardait bien de les confondre. Quand il avait enfin reconnu l'impuissance de l'art, et force lui était bien parfois de le faire, il tournait ses regards et ses pensées vers le ciel : on l'a vu plus d'une fois, après avoir tout tenté, tout épuisé, se jeter à genoux près d'un moribond, et joindre ses prières à celles de la famille.

La mort de M. Récamier a laissé un grand vide, non dans la science, mais dans la pratique médicale : on était habitué à le considérer, dans les cas désespérés, comme une suprême ressource, comme un dernier instrument de salut. C'était une de ces vocations qu'on ne saurait continuer : tout s'est éteint, tout est descendu avec lui dans la tombe !

Je sais que quelques pieux jeunes gens se disent ses élèves, qu'ils prétendent continuer ses doctrines dans de petits écrits ; mais M. Récamier n'a pas laissé, ne pouvait pas laisser d'élèves. Pour se dire son élève, pour avoir le droit de porter son manteau, il faudrait tenir de lui ce qui ne se donne pas, ce qui ne s'acquiert pas, à savoir : cette incomparable vivacité d'esprit (*celeritas ingenii*), cette prescience si soudaine et si hardie qui lui faisait deviner et dénoncer les accidents les plus imprévus, cet esprit toujours armé en face du danger, ce glaive de l'invention qui semblait son principal attribut.

Jusque-là, messieurs, nous maintiendrons que M. Récamier, ne s'étant rallié à aucun corps de doctrine, n'ayant établi de son vivant aucune école distincte, n'a laissé dans le monde aucune postérité médicale.

Faut-il le regretter ? faut-il s'en applaudir ? Nous oserons dire qu'il faut s'en féliciter. M. Récamier était un de ces maîtres dont la parole éblouit et fascine les esprits, plutôt encore qu'elle ne les éclaire et ne les guide ; et si aujourd'hui quelques-uns, séduits par les souvenirs de ce grand praticien, nous semblaient disposés à le prendre pour modèle, nous leur dirions volontiers : Admirez ce génie si prompt, si résolu ; dites quelles étaient son adresse et sa fermeté d'âme, racontez ses hardis coups de main ; mais ne comptez pas sur ces soudaines et

heureuses inspirations, sur ces voix intérieures qui pourraient vous manquer, sur ce tact qu'on dit inné et qui vous ferait défaut. Honorez le beau caractère de M. Récamier, célébrez sa haute renommée d'honneur et de délicatesse ; mais pour les enseignements de la science, allez les demander à des sources toujours vraies, toujours pures, et qui ne tarissent jamais, à la rigoureuse observation des faits présents et aux saines traditions des siècles passés.

M. C.-A. Récamier a publié :

I. Essai sur les hémorrhoïdes. Thèse. Paris, an VIII, in-8.

II. Recherches sur le traitement du cancer par la compression méthodique, simple ou combinée, et sur l'histoire générale de la même maladie; suivies de Notes : 1° sur les forces et la dynamétrie vitales ; 2° sur l'inflammation et l'état fébrile. Paris, 1829, 2 volumes in-8.

III. Recherches sur le traitement du choléra-morbus. Paris, 1832, in-8.

M. Récamier a inséré quelques mémoires dans la *Revue médicale* de 1831 à 1838. — Plusieurs communications à l'Académie de médecine publiées dans le *Bulletin de l'Académie de médecine.*

CORRESPONDANTS NATIONAUX.

1re DIVISION.

Anatomie et physiologie, pathologie médicale, thérapeutique et histoire naturelle médicale, anatomie pathologique, hygiène publique et médecine légale.

MM.

1836. Albert père, à Saint-Chinian (Hérault).
1825. Barrier, Vernoux (Ardèche).
1825. Barilleau, Poitiers (Vienne).
1836. Baumès, Lyon (Rhône).
1825. Blanchard, Reims (Marne).
1825. Blaud, Beaucaire (Gard).
1834. Boucher, Versailles (Seine-et-Oise).
1825. Bouchet, Napoléon-Vendée (Vend.).
1825. Boulland, Sainte-Menehould (Marne).
1825. Brachet, Lyon (Rhône).
1825. Brun, Angoulême (Charente).
1840. Cauvière, Marseille.
1846. Charcellay-Laplace, Tours (Indre-et-Loire).
1825. Chauffard (H.), Avignon (Vaucluse).
1834. Claret, Vannes (Morbihan).
1836. Crou, Sens (Yonne).
1825. Dan de la Vauterie, Caen (Calvados).
1825. Delaporte, Vimoutiers (Orne).
1836. Denis (de Commercy), Toul (Meurthe).
1846. Deseaux, Béruges (Rhône).
1825. Deval, Riom (Puy-de-Dôme).
1840. Dubourg, Marmande (Lot-et-Garonne).
1825. Dufau, Mont-de-Marsan (Landes).
1825. Dufour (Léon), Saint-Sever (Landes).
1846. Durand-Fardel, Chatillon-s.-Loing (Loiret).
1846. Ehrmann, Strasbourg (Bas-Rhin).
1836. Etoc-Demazy, au Mans (Sarthe).
1840. Fontan (A.), Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
1836 Forget, Strasbourg (Bas-Rhin).
1836. Gaspard, Saint-Etienne-en-Bresse (Saône-et-Loire).
1825. Gellibert, Angoulême (Charente).
1840. Gendron (Edouard), Châteaurenault (Indre-et-Loire).
1840. Gendron, Château-du-Loir (Sarthe).
1840. Gerdy (V.), Uriage (Isère).
1840 Gintrac (E.), Bordeaux (Gironde).
1846. Girard, Auxerre (Yonne).
1834. Godard, Pontoise (Seine-et-Oise).
1834. Goupil, Nemours (Seine-et-Oise).
1836. Guépin (J.), Angers (Maine-et-Loire).
1836. Haime, Tours (Indre-et-Loire).
1827 Hellis, Rouen (Seine-Inférieure).
1825. Houssard, Avranches (Manche).
1825. Hubert, Laval (Mayenne).
1846. Hullin (Prosper), Mortagne-sur-Sèvres (Vendée).

MM.

1825. Jallon, à Orléans (Loiret).
1834. Kuhn, Niederbronn (Bas-Rhin).
1836. Kuhnholz, Montpellier (Hérault).
1825. Lachèse (Grég.), Angers (Maine-et-Loire).
1848. Lagarde, Confolens (Charente).
1840. Landouzy, Reims (Marne).
1834. Lalo, Espalion (Aveyron).
1825. Le Clerc, Tours (Indre-et-Loire).
1825. Le Glay, Lille (Nord).
1825. Lemazurier, Versailles (Seine-et-Oise).
1825. Lepelletier, Mans (Sarthe).
1825. Lestiboudois, Lille.
1848. Levicaire, Toulon (Var).
1825. Levieil de la Marsonnière, Poitiers (Vienne).
1820. Lordat, Montpellier (Hérault).
1836. Malapert, Rochefort (Charente-Inférieure).
1825. Marquis, Tonnerre (Yonne).
1825. Martel, Péronne (Somme).
1827. Monfalcon, Lyon (Rhône).
1825. Moricheau-Beaupré, Calais (Pas-de-Calais).
1836. Mouronval, Bapeaume (Pas-de-Calais).
1825. Paradis, Auxerre (Yonne).
1846. Parchappe, Rouen (Seine-Inférieure).
1825. Pascal, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
1836. Pellieux, Beaugency (Loiret).
1846. Pointe, Lyon (Rhône).
1825. Polinière, Lyon (Rhône).
1840. Priou, Nantes (Loire-Inférieure).
1825. Quoy, Brest (Finistère).
1825. Ramon, Charenton (Seine).
1825. Rault, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
1836, Rennes, Bergerac (Dordogne).
1825. Ristelhueber, Strasbourg (Bas-Rhin).
1836. Rivierre, Saint-Denis (Ile de la Réunion).
1846. Rollet, Bordeaux (Gironde).
1825. Roux (P.-M.), Marseille (B.-du-Rhône).
1846. Rufz, Sait-Pierre (Martinique).
1825. Sallion, Nantes (Loire-Inférieure).
1825. Sambin, Mâcon (Saône-et-Loire).
1834. Saucerotte, Lunéville (Meurthe).
1825. Sédillot fils, Dijon (Côte-d'Or).
1836. Serre, Alais (Gard).
1836. Simonin (J.-B.) père, Nancy (Meurthe).
1846. Stiévenart, Valenciennes (Nord).
1836. Stoeber, Strasbourg (Bas-Rhin).
1840. Testaud-Marchain, Châteauroux (Indre).
1848. Toulmond, Sédan (Ardennes).
1834. Toulmouche, Rennes (Ille-et Vilaine).
1836. Valat, Autun (Saône-et-Loire).
1821. Vallée, Mans (Sarthe).